COMMUNE DE LAPAN



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 juin 2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 11 juin 2018.

<u>Présents</u>: Mmes Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Marie-Claude LADANNE, Jeanne-Marie LEGOFFE et MM. Nicolas MALIN, M. Jean BORELLO, Patrick JACQ.

<u>Absents excusés</u>: Jérémie DUPIN donne pouvoir à Annie RADUGET, Daniel GAURIAT donne pouvoir à Jean BORELLO, Michel BLIN donne pouvoir à Marie-Claude LADANNE.

<u>Secrétaire de séance</u>: M. Nicolas MALIN.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- Approuve le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Suspend, à la majorité (10 pour, 1 abstention),** le projet de création d'une commune nouvelle avec Sainte Lunaise et Corquoy.
- Décide, à l'unanimité, de ne pas participer au financement du Fonds de Solidarité pour le logement 2018.
- Approuve, à la majorité (10 pour, 1 abstention), le vœu du conseil départemental du Cher demandant une concertation avec les élus locaux sur la limitation de vitesse à 80km/h.
- **Approuve, à l'unanimité,** le vœu du conseil départemental du Cher demandant au gouvernement de pallier les conséquences préjudiciables des baisses des contrats aidés.
- -Approuve à l'unanimité, l'accompagnement du SDE 18 pour les travaux d'accessibilité et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires.
- **Donne son accord, à l'unanimité,** pour la réalisation d'une cartographie de la propriété communale par la SAFER du Centre (montant : 480,30 € HT) et tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires.
- Approuve, à l'unanimité, la motion adoptée par comité de bassin Loire-Bretagne.

Informations:

- Classement de la commune de Lapan en zone de revitalisation rurale : Arrêté du 22 février 2018 modifiant l'arrêté du 16 mars 2017.
- SMEAL: Relevé topographique des réseaux d'eau potable à compter du 18 juin 2018
- Visite de la préfète à la communauté de communes Arnon Boischaut Cher : Mme le Maire, étant excusée, Mme Valérie CHARLES a représenté la commune de Lapan.
- **Berry numérique** : Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, l'implantation d'une armoire sera installée « Route de la Vallée du Cher » Parcelle n° B 665 (domaine privé communal) à la place de l'ancienne cabine téléphonique.
- Travaux d'élagage et d'abattage du 01/06/2018 au 31/10/2018 par la société Arbo Environnement.
- Repas du 14 Juillet : aura lieu à midi à la salle polyvalente comme l'année passée.
- Fermeture annuelle de la mairie : du 13 au 31 août 2018
- Le Pays Berry St Amandois renouvelle l'opération « si on plantait ». Dépôt des demandes avant le 6 août 2018 au 02.48.96.16.82.
- Fédération Française de Randonnée : un membre de la commission tourisme présentera le projet de modification du tracé du GR 41.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.